

DEPARTEMENT DE LA CORREZE Mairie 19500 MEYSSAC TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 20 du mois de septembre à 19 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 15 Membres votants : 15

PRESENTS: CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Stéphane FARGE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Alexandre TRONCHE, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS: Aucun

Secrétaire de séance : Murielle GENTE Date de convocation : 14 septembre 2023

DELIBERATION N° 2023.47 Demande de financement agence de l'eau Adour Garonne projet d'aménagement de la cour de l'école élémentaire et des abords

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement de la cour de l'école élémentaire et de ses abords réalisé conjointement avec les enseignants, les élèves, le CAUE et le CPIE a fait l'objet d'un financement dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble ».

Parmi les objectifs ciblés autour du projet, figurent la désimperméabilisation du sol de la cour et des abords (utilisation d'enrobé draînant) et la plantation d'espaces végétales sources d'îlots de fraîcheur.

A ce titre, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

✓ Sollicite le concours financier de l'agence de l'eau Adour Garonne sur la base d'un montant de dépense éligible établi à 115 485.00 € HT avec un taux de financement de 50 %